



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 26 SEP. 2005

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES  
SOLIDARITÉS

DIRECTION DE L'HOSPITALISATION ET DE  
L'ORGANISATION DES SOINS  
Sous-Direction de la Qualité et du Fonctionnement des  
établissements de santé  
Bureau qualité et sécurité des soins en établissements  
de santé

LE DIRECTEUR DE L'HOSPITALISATION  
ET DE L'ORGANISATION DES SOINS

à

Mesdames et Messieurs les directeurs  
d'établissements de santé  
(pour attribution et diffusion)

Mesdames et Messieurs les présidents des  
comités de lutte contre les infections  
nosocomiales  
(pour attribution)

0 1 4 3 3

**Objet :** Information sur la publication nationale des résultats du tableau de bord des infections nosocomiales

**PJ :** Document « Vos questions, nos réponses » sur Indice Composite des Activités de Lutte contre les Infections Nosocomiales (ICALIN)

Vous allez très prochainement recevoir de la part de l'agence régionale de l'hospitalisation et de la DRASS, les résultats de l'**Indice Composite des Activités de Lutte contre les Infections Nosocomiales (ICALIN)** 2004 de votre établissement de santé et celui des autres établissements de la région. Les résultats sont présentés par catégories d'établissement et au sein de chaque catégorie par numéro de FINESS croissant.

Cet indicateur ICALIN est le premier indicateur du tableau de bord des infections nosocomiales.

*Le tableau de bord est une façon de présenter de l'information simple et ciblée (indicateurs). Il permet une mesure de la performance, de rendre compte, de faire des comparaisons dans le temps, d'analyser des écarts ou encore de repérer des problèmes.*

**C'est à l'établissement de définir ses modalités de présentation des résultats et de les rendre accessibles aux usagers.**

La forme est libre, fonction de la politique de l'établissement de santé. Les représentants des usagers au CLIN sont associés à la définition de ces modalités. Le document ci-joint, « vos questions nos réponses » a été spécifiquement élaboré par un groupe d'experts comme support pour vous aider à préparer la diffusion de l'ICALIN vers les usagers.

L'établissement a toute latitude pour utiliser les éléments d'explication développés dans « vos questions nos réponses » et de présenter, à côté de l'ICALIN sous forme d'un tableau, d'autres informations ou indicateurs disponibles mesurant son engagement dans la lutte contre

.../...

les infections nosocomiales. Une diffusion du tableau de bord avec le livret d'accueil est conseillée.

**Les résultats de l'ICALIN 2004 de tous les établissements de santé seront consultables en ligne au mois de novembre 2005 sur le site [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr).** (dossiers infections nosocomiales, rubrique actualités, tableau de bord).

Il faut savoir que cet indicateur est volontairement simple et ne repose pas sur un système d'information complexe. En pratique, le résultat de l'ICALIN a été obtenu à partir des données déclarées par l'établissement dans le bilan annuel 2004 des activités de lutte contre les infections nosocomiales. L'utilité et l'acceptabilité de la mesure ont été privilégiés.

**Le tableau de bord est visible et démonstratif. Avec le soutien des personnes faisant autorité dans l'établissement, il constitue une véritable opportunité pour engager une démarche d'amélioration.**

L'ICALIN n'est que le reflet de l'engagement et des actions de l'établissement de santé décrits dans le bilan standardisé d'activité. C'est un point de repère. L'analyse des résultats et du bilan d'activité doit permettre, notamment, de réviser le programme d'actions de l'établissement.

La mesure ne dépend pas directement de l'acte médical ou infirmier. Cette mesure pourrait entraîner des résistances et une remise en cause des résultats. Mais à terme, la démarche doit donner de nouvelles perspectives aux différents professionnels par rapport à leurs pratiques.

#### **Quelques points importants pour la restitution des résultats<sup>1</sup> :**

- inscrire la restitution des résultats dans les circuits habituels de l'institution en respectant les différentes instances et les rôles décisionnels ;
- identifier les personnes susceptibles d'être impliquées dans la démarche et ayant le pouvoir de faire modifier un mode de fonctionnement ;
- privilégier des présentations courtes directement dans les services, l'objectif étant de valider les dysfonctionnements observés et de définir des objectifs d'amélioration réalistes dans le contexte de l'établissement de santé ;
- impliquer également les personnes intervenants dans les aspects techniques du tableau de bord (le cas échéant responsable du département d'information médicale, informaticien...).

Entre des professionnels cherchant à donner le meilleur d'eux-mêmes, dans un contexte difficile, et des usagers aspirant légitimement au meilleur niveau de qualité dans leur prise en charge, je souhaite que la diffusion du « tableau de bord des infections nosocomiales » soit l'occasion d'un partage d'informations fiables, et permette à chacun de situer les problèmes et d'apprécier les réponses apportées par les établissements de santé.

Le Directeur de l'Hospitalisation  
Et de l'Organisation des Soins

  
Jean CASTEX

<sup>1</sup> Pour en savoir plus : Evaluation d'un programme d'amélioration de la qualité. Les enseignements de 60 projets dans les établissements de santé français. Anaes avril 1999. Mise en place d'un programme d'amélioration de la qualité dans un établissement de santé : principes méthodologiques. Anaes octobre 1996.